

SOUDORGUES DYNAMIQUE

Bulletin d'information

Sommaire :

P 1 - Edito

P 2-3 - La démocratie participative à Soudorgues

- La philosophie
- La finalité de la démarche
- Ses limites

P 4 - Participation citoyenne : les premiers acquis

P 5 - L'eau, un liant démocratique

P 5-7 - Soudorgues en pratique

- Historique de la mise en place des commissions
- le fonctionnement des commissions
- l'information des citoyens
- les commissions
- Participer
- liste @ des élus référents
- la mairie comment ça marche ?

Page 8 - Facilitation convergente, une formation à la prise de décision collaborative

Page 8-14 - Ces communes qui ont choisi la démocratie participative en France

Page 15 - Interview sur les Rencontres de Saillans

Numéro spécial mai 2016

Démocratie participative ?

Suite à la mise en place de commissions participatives, nous avons ressenti le besoin de proposer un numéro spécial de Soudorgues dynamique. Nous espérons que cette mise à plat du fonctionnement actuel de la démocratie participative à Soudorgues, qui en est encore à un stade embryonnaire, vous incitera à vous joindre à cette aventure qui compte déjà une trentaine de participants.

Vous trouverez dans ce numéro différents textes : les buts de la démocratie participative, un point sur les commissions en cours, le fonctionnement actuel du conseil municipal, les projets participatifs déjà réalisés par le passé, une explication sur les outils participatifs et un tour d'horizon de plusieurs villages qui nous ont précédés dans cette pratique.

Bonne lecture !

L'équipe de rédaction.

Ont participé à ce numéro spécial :

Jean-François Ayme
Pierre Audebert
Jean-Michel Burgos
Norbert Chautard
Jean-Louis Fine
Wicki Gerbranda
Aymone Nicolas

Si vous souhaitez être informés du travail des commissions et recevoir les comptes rendus, merci de contacter Jean-François Ayme (ayme.jf@gmail.com).

Mi septembre sera organisé une soirée pour préciser le mode d'emploi des commissions et évoquer les actions à venir. Cette rencontre sera préparée d'ici cet été.

Gérer un village est de plus en plus compliqué. Être solidaire, apporter sa dynamique propre est d'autant plus intéressant qu'il y a beaucoup de compétences différentes dans le village. A Soudorgues, l'humain prime l'économie.

La particularité de Soudorgues réside dans la capacité qu'ont eu ses familles traditionnelles d'accueillir et d'intégrer de nouveaux venus qui ont permis des réalisations bénéfiques pour le village, facilitant la création d'emploi et l'animation.

Lorsqu'un projet se réalise dans de bonnes conditions, il instaure un rapport de confiance avec les financeurs et plus particulièrement les techniciens instruisant les dossiers... Ce rapport de confiance permet, à son tour, de réaliser de nouveaux projets. Ainsi, chaque projet se nourrit des précédents réussis.

L'accumulation d'investissements durables et fiables est rassurant pour tout le monde. Et pour la plupart des projets qui ont été réalisés, les bénéfices induits ont été importants.

A Soudorgues, chaque euro est valorisé à plus que sa valeur de départ... C'est cela l'essence même du développement durable

BUT : La démocratie participative à Soudorgues a pour but de donner la parole aux citoyens qui le souhaitent. L'idée est de passer d'un statut passif d'administré à celui de citoyen engagé et fier de sa commune.

Il s'agit d'aboutir à des propositions mieux partagées que celles prises par les seuls élus, qui se sentent souvent isolés et qui seront alors épaulés par ce groupe de villageois. Il n'est pas nécessaire d'être élu pour s'impliquer. Depuis les années 2000, les liens se sont fluidifiés entre le conseil municipal et les villageois.

On peut également parler de démocratie locale ou de proximité.

La philosophie

Les inventeurs grecs de la démocratie participative estimaient que dans l'idéal, la politique consiste en ce que « les hommes libres, par delà la contrainte, la violence et la domination, ont entre eux des relations d'égaux et que, en dehors d'un contexte de guerre, toutes les questions de la vie commune doivent être traitées par la discussion et la persuasion mutuelle ».

S'associer à l'élaboration des décisions publiques, améliore la qualité des débats et des services publics : cela permet de participer plus directement à la construction de l'intérêt général. On part du principe que tout conflit doit déboucher sur une négociation, plus ou moins longue, où d'autres facteurs sont à considérer : les contraintes économiques, l'intérêt collectif, etc.

Au delà de Soudorgues et dans le contexte d'une interrogation croissante sur les limites de la démocratie représentative, de fait majoritaire, de la professionnalisation du politique et de son éloignement de la vie quotidienne des citoyens, participer à la démocratie (et ne pas se contenter de mettre épisodiquement un bulletin dans l'urne et déléguer les pouvoirs à un élu puis à se taire pendant cinq ou six ans) permet à chacun(e) de réfléchir et d'agir, non seulement sur les affaires de la commune, mais sur celles de l'Etat (...). Si cette présence vigilante n'est pas assurée, les gouvernements, les corps organisés, les fonctionnaires, en buttes aux pressions de toutes sortes, sont abandonnés à leur propre faiblesse et cèdent aux tentations de l'arbitraire...

La démocratie participative, tente de réactualiser l'idéal des « Anciens » d'une participation directe des citoyens ordinaires à la prise de décision politique et, dans les initiatives les plus abouties, à la gestion de certains programmes y afférant.

Cette vision n'est pas antinomique avec les institutions représentatives existantes (le rôle du maire, du conseil municipal) mais doit être plutôt conçue comme complémentaire.

Pour que la démocratie soit participative, il faut participer.

La finalité de la démarche

Donner la priorité à la qualité de la réflexion (recherche de solutions nouvelles et prise en compte de toutes les conséquences) ainsi qu'aux modalités du débat (respect des opinions contraires et dépassement des divergences).

Ainsi différentes commissions ont permis aux soudorguais de s'y inscrire. Leur travail permet d'aboutir à des propositions concrètes pour le mieux vivre ensemble, dont des réalisations pratiques d'aménagements, diminuer les dépenses...

La démocratie participative à Soudorgues – La démocratie participative à Soudor-

Chaque commission compte parmi ses membres un ou deux conseillers, ce qui permet de travailler en étroite collaboration avec la mairie. Les soudorguais impliqués dans les commissions le sont sur la seule base du volontariat. Ils sont animés par l'envie de comprendre le sujet qui leur est soumis, et/ou de proposer des idées ou solutions favorables à l'intérêt collectif.

Pour peu qu'elles soient correctement animées, ces commissions donnent aussi une chance égale à chaque soudorguais – quel qu'il soit – de se forger une opinion et de la faire partager. Un fait suffisamment rare pour être souligné. Faire partie d'une commission c'est aussi évoluer en fonction des arguments échangés et s'émanciper. Comme le dit Hannah Arendt : « ce qui distingue l'esclave (ou le dominé) de l'homme libre, c'est que seul le second a un pouvoir d'initiative ».

D'où l'importance d'impulser l'égale possibilité pour chaque citoyen d'influencer la décision... mais qui va de paire avec la qualité de l'information...

=> Bien informer, c'est former des citoyens... mal informer c'est former des sujets...

Les limites

Les dispositifs délibératifs sont supposés mieux répondre à ce défi, en cherchant à élargir le plus possible le champ de l'engagement politique, à travers des espaces publics de débats quasi permanents ouverts à tous.

Les limites sont, de fait, posées par la participation ou non des citoyens aux commissions. Et dans chaque commission il est important d'être à l'écoute de tous les participants (certains sont plus timides que d'autres... et n'en ont pas moins d'opinion légitime que les autres!).

Toutes les décisions ne peuvent pas être prises à l'unanimité. Il faut donc accepter de faire de temps en temps des concessions surtout quand il s'agit du mieux vivre ensemble. Il faut accepter que certains projets soient en avance (ou remontent trop tard) ou que le moment n'est pas opportun de les réaliser ou qu'ils ne concernent que trop peu de personnes pour être portés au niveau du village.

Mais tant que ces débats sont constructifs et courtois, Soudorgues gagnera en harmonie.

La complexité est le dosage du bénévolat qui ne doit pas entraver le développement des entreprises locales. Il est donc acceptable quand « l'économie réalisée » permet de mettre en place un projet. Le bénévolat est l'enrichissement de chacun et le ciment entre les citoyens.

Si le projet ne peut pas être réalisé en faisant appel aux entreprises locales, que le plafond de financement est atteint ou que l'utilisation par la population deviendrait trop onéreuse (ex. foyer municipal), seule dans ce cas le bénévolat ne concurrence pas les entreprises puisqu'il viabilise alors le projet.

On observe donc que Soudorgues est déjà active dans et vers la démocratie participative et que les retombées sont plutôt positives. Mais qui dit démocratie participative dit mouvement perpétuel et il faut plutôt considérer que ce type de participation relève d'un chantier collectif dans lequel on recherche les meilleures solutions pour tous, le mieux vivre ensemble et une forme d'équilibre où chaque citoyen se sent intégré dans le village.



Village actif



Boutique associative Terre de Mauripe



Four banal



Foyer communal



Atelier des Cadenèdes

La participation citoyenne dans la pratique : autonomiser la commune

La situation actuelle n'est que le prolongement et la confirmation de la participation citoyenne qui s'est exprimée dans les années 1990. A l'époque, Soudorgues est déjà dynamique mais les promeneurs qui passent ou certains vacanciers ne s'en aperçoivent pas.

1/ Un projet de citoyens : « **Village actif** »

Lorsqu'une parcelle à l'entrée du village est en vente, les responsables de Biotope (installés à Lasalle à l'époque) souhaitent revenir dans le village. Le projet permet alors d'installer 3 entreprises : Biotope, Pensée sauvage et Armoise. Ce projet était validé à l'époque par le maire Jean Gazaix, les adjoints Philippe Casse, Jacques Nogarède (et son conseil).... Les citoyens responsables de ces 3 structures (Coopérative agricole, association loi 1901, SARL) ont su motiver des financeurs multiples permettant de fortement diminuer le coût de construction pour la mairie (80% d'aide publique). Les 20% restants étaient couverts par un emprunt remboursé par les loyers des entreprises. Et tout le volet traitement de la charpente, peintures intérieurs a été assumé par les 3 structures. *L'opération n'a donc rien coûté à la commune*, qui s'est enrichie d'un bâtiment lui rapportant chaque année. *Car, au lieu de revendiquer la propriété de ce bâtiment commun, le souhait unanime des 3 structures a été de permettre au village d'acquérir un ensemble adaptable dans le futur à d'autres usages de manière à éviter une future « friche artisanale ».*

Même si le projet initial architectural (qui aurait fait de « Village actif » un projet innovant avec la possibilité d'agrandissement futur) n'était pas validé par l'ensemble des membres du conseil municipal, ce bâtiment a quand même un certain cachet.

Toute la partie d'agrandissement pour la coopérative (en bois) a été entièrement financée et construite par les membres de Biotope. Village actif tourne toujours, il y a eu le départ d'Armoise mais d'autres petites entreprises sont venues s'installer (ostéopathe, Yoga, musicien...).

2/ Le deuxième projet citoyen concernait le **Bon repos** avec la mise en place d'une maison d'accompagnement d'enfants en situation difficile. Les compétences sont présentes dans le village, la directrice potentielle était trouvée... Ce projet s'inscrivait également dans la lutte pour le maintien de notre école. Mais le projet était trop difficilement finançable et a été abandonné.

Toutefois, l'achat du Bon repos par la mairie a permis de créer 4 logements sociaux de qualité, la cyber-épicerie Terre de Mauripe ainsi qu'un local et un four de poterie. Les réflexions pour la mise en place de ce projet multi-facettes ont été menées avec les habitants intéressés par ce projet. Un des buts étant d'apporter de l'animation dans le village. Les 4 logements accueillent des familles actives avec enfants, l'épicerie autofinance un poste à temps partiel et on peut acheter de belles poteries.

3/ La création du **four communal** à l'initiative de David Thiesset, qui avait acquis un ancien four dans une maison privée, a été fortement soutenue par le Conseil Municipal de l'époque. Ceci montre encore une fois l'implication mutuelle pour un projet villageois. Sans David et les bénévoles, ce projet n'aurait pas vu le jour. Les employés municipaux ont appris la technique de construction de voûte par David, et le bénévolat a été très important afin de fortement diminuer les coûts de ce four autour duquel les animations sont régulières. C'est également grâce à ce four que nous avons maintenant notre boulanger du village.

4/ Le **sentier** reliant le foyer à la place du village, projet de ce même Conseil Municipal, a bénéficié d'une première végétalisation puis a récemment été revégétalisé par les habitants de Soudorgues (commission environnement).

5/ La Réfection du **foyer** et son agrandissement ont bénéficié de l'aide bénévole de plusieurs soudorguais et de plusieurs membres du Conseil municipal, ce qui a permis, ici aussi, de limiter les coûts, rendant le projet viable. L'installation du photovoltaïque assure le remboursement de l'emprunt contracté pour sa réalisation. Le chauffage au bois alimente le foyer, la mairie et l'école permettant une économie substantielle pour la commune. Nous sommes tous contents de cette réfection et le foyer est davantage utilisé.

6/ La **phytoépuration** communale installée en 2002 (suite aux inondations) pour remplacer le système de drainage du café-restaurant a également été réalisée grâce à l'implication de villageois et a permis l'adduction d'autres sorties de fosses autour de la place. L'exemplarité de cette technique et son bon fonctionnement ont incité des particuliers à installer ce système respectueux de l'environnement.

7/ L'**atelier des Cadenèdes**, ce projet de l'ancien Conseil Municipal, permet d'accueillir différentes entreprises soudorguaises. La construction de ce bâtiment qui permet à sept artisans ou autoentrepreneurs soudorguais de développer leur activité a été rendue possible grâce à un montage qui incluait dès le départ une part de participation citoyenne et de bénévolat, en complément de subventions et d'investissements municipaux. La définition des usages a nécessité un certain nombre de réunions entre les élus, les futurs locataires et les architectes. Si la construction du gros œuvre a été confiée à des entreprises, le second œuvre (isolation, cloisons, enduits, peinture) a été réalisé par les employés municipaux, les futurs usagers et de nombreux bénévoles. Ces derniers sont venus parfois de loin pour apprendre des techniques de construction écologique, mais surtout pour soutenir une petite commune rurale qui résiste aux tendances lourdes de la baisse des subventions, du chômage, de l'urbanisation sauvage et du creuset des inégalités.

L'historique de la mise en place des commissions

Le besoin de la mise en place de commissions s'est ressenti suite au décès de Christian Pibarot, notre maire. Son départ a été un choc pour la plupart des habitants. Comment faire sans ce roc fédérateur, ouvert d'esprit, défenseur infatigable du village, du vivre ensemble et de son école !

En accord avec notre nouveau maire, nous avons défini les commissions suivantes :

- budget, gestion comptabilité
- travaux
- école
- environnement et tourisme
- culture
- action sociale
- communication et associations

Ces commissions, ouvertes à tous les habitants du village, ont accueilli celles et ceux qui souhaitent participer à ce vivre ensemble, à réfléchir au meilleur fonctionnement du village, à faire des propositions et à réaliser des projets.

Suite page 6



Une préoccupation actuelle : L'eau, un liant démocratique ?

Si vous tapez sur internet, « eau et démocratie » vous tombez sur les expressions : « la démocratie par l'eau, la démocratie pour l'eau », « cela s'écrit eau, cela s'écrit démocratie » ; « L'eau a besoin de démocratie ». etc

A première vue, il n'y a pas de lien direct, entre les molécules H²O qui constituent 70% du corps humain et 72% des surfaces de la planète et la démocratie qui régit nos sociétés. A y regarder de plus près, les liens sont nombreux et limpides comme de l'eau de source.

Une résolution de L'ONU, votée en juillet 2010, proclame « droit humain fondamental » l'accès pour tous à l'eau potable et à son assainissement, au même titre que la liberté d'expression.

Contrairement à l'expression désormais usuelle de « gestion de la ressource en eau », l'accès à l'eau potable n'est pas seulement un « besoin économique », mais un droit fondamental, qui nécessite d'y réfléchir en terme d'équité, de démocratie et de solidarité.

A Soudorgues se posent depuis toujours les mêmes questions qu'à Paris, à Calcutta ou à Alger : d'où vient l'eau potable ? combien cela coûte t-il à la commune de garantir ce droit ? où vont nos eaux usées ?

Une loi récente vient d'être adoptée en France qui va bouleverser la « gestion » de l'eau dans notre commune (transfert de la compétence à la communauté de communes en 2020), nous souhaitons mettre ce sujet sur la table du débat démocratique, non pas comme un pavé dans la mare, mais comme un lien entre tous les habitants de Soudorgues.

Le premier objectif de cette nouvelle « commission eau », serait d'échanger des informations, de se former mutuellement car chacun détient une goutte du savoir : les anciens connaissent les sources, les gourgues et les bouillidous ; les élus ont travaillé sur le Schéma directeur de l'eau, les employés communaux entretiennent le réseau de canalisation...

Le second objectif serait, à moyen terme, de trouver un certain nombre de solutions concrètes pour répondre aux nouvelles contraintes réglementaires de la Loi NOTre (déconnexion de la réalité locale entre soudorgues et les techniciens de la CC à Valleraugue..., hausse du prix de l'eau, dé-pollution plutôt que prévention etc...).

Si vous souhaitez vous informer, partager vos connaissances, contribuez à la réflexion, votre énergie vitale est la bienvenue !

<http://www.kaizen-magazine.com/histoire-deau-des-usagers-a-la-reconquete-de-leau/>

<http://www.kaizen-magazine.com/sappropriier-se-reappropriier-le-droit-a-leau/>

Le fonctionnement des commissions

Les commissions se réunissent en cas de besoin. Des comptes rendus des réunions sont disponibles en mairie. Lors de chaque réunion le ou les membres du Conseil Municipal font remonter les informations et décisions pour validation.

A ce jour, l'ensemble des commissions accueillent plus de 30 citoyens, résidents à Soudorgues, qui participent régulièrement aux réunions. Chaque commission décide de son mode de fonctionnement. La règle commune à toutes les commissions est qu'au sein de chaque commission, un groupe d'élus référents se charge de regrouper puis de communiquer les informations et propositions au conseil municipal qui prend les décisions.

Une fois les décisions validées par le conseil municipal, les commissions peuvent, le cas échéant, participer à la mise en œuvre de projets pour lesquels elles ont les compétences nécessaires. Les commissions se réunissent en cas de besoin à la demande du maire, d'un des élus ou d'un des citoyens y participant.

Pour des actions communes (débroussaillage, réfection des chemins, nettoyage, etc) il est conseillé que chaque participant ait son assurance de responsabilité civile.

L'information des citoyens

Les membres des différentes commissions sont ainsi au courant des actualités du village.

Pour éviter un écart avec la population, des comptes rendus des commissions sont accessibles en mairie permettant ainsi à chaque villageois de se tenir au courant et de prendre le train en marche lorsqu'il est disponible.

Un panneau est prévu à droite de la porte d'entrée du foyer pour annoncer les réunions et présenter les comptes-rendus.

Des résumés de réunions, de décisions sont inscrits dans le bulletin municipal.

Les commissions (depuis 2015)

- **Commission environnement-tourisme** : trois réunions. Réalisations : nettoyage des fossés et creux du village, plantation et irrigation des plates-bandes du chemin piétonnier du village, participation à la réflexion sur l'éclairage public. Elu référent : Elisabeth de Caseneuve (bab2caz@gmail.com)
- **Commission culture** : trois réunions. Projets en cours : théâtre avec les habitants de Soudorgues, Ciné-soud, covoiturage culturel, bibliothèque ... Elu référent : Frédéric Roustand (f.roustand@orange.fr)
- **Commission travaux** : deux réunions. Info sur les travaux de voirie et chantiers à venir (y compris des chantiers participatifs qui impliquent des actions bénévoles et une participation financière des riverains), débroussaillage collectif des chemins communaux, définition d'un plan pluriannuel de réfection des voiries. Elu référent : Jean-Michel Burgos (chantal.burgos@orange.fr)
- **Commission communication-associations** : deux réunions avec les associations, préparation fête des associations 2015. Réalisation du bulletin municipal trimestriel et d'un numéro spécial sur la démocratie participative. Création et mise à jour du site internet du village. Elu référent : Jean-François Ayme (ayme.jf@gmail.com)
- **Commission école** : sélection des activités périscolaires en tout début d'instauration des commissions et finalisation des documents de référence pour la mise en place de la cantine bio. Elu référent : Roselyne Billeau (jacques.billeau@idhdnet.com)
- **Commission budget** : a fait appel à de l'expertise auprès de certains citoyens soudorguais. Elu référent : Odile Osorio (cannadoc@sfr.fr)
- **Commission action sociale** : distribution de colis de Noël aux aînés isolés ou malades. N'hésitez pas à vous joindre à ces visites d'échanges conviviaux. Elu référent : Geneviève Pradeilles (genevigrpr@gmail.com)
- **Commission agriculture-artisanat**. Valorisation des entreprises locales, gestion des bois communaux..., gestion du petit marché de Soudorgues, information autour des nouvelles activités. Elu référent : Clovis Gros (ent.gros.clovis@gmail.com)

Cette commission attend votre participation...

Participer

Si vous pensez que la participation de la population peut apporter un plus... Vous souhaitez participer à une ou plusieurs commissions, soyez les bienvenus ! Il vous suffit de prendre contact avec l' élu référent de la commission (voir ci-dessus).

La mairie comment ça fonctionne ?

Le Conseil municipal est présidé par le Maire et comprend l'ensemble des élus, il représente les administrés et est chargé par ses délibérations de régler les « affaires » de la commune. Il se réunit une fois par trimestre. L'ordre du jour établi par le Maire est communiqué avant la séance qui, sauf huis clos, est ouverte au public. Les décisions prises à l'issue des délibérations sont votées exclusivement par les membres du Conseil. Le compte-rendu des délibérations du Conseil doit être affiché sous huitaine. Le Conseil forme par ailleurs des commissions chargées d'examiner dans les domaines les plus divers (social, enseignement, urbanisme, environnement...) les dossiers et affaires d'intérêt local. Ce même conseil désigne aussi les différents représentants ou délégués auprès des instances ou administrations publiques.

Vous trouverez ci-après la composition des différentes commissions ainsi que les représentants et délégués auprès des organismes.

a- Les commissions municipales

- Budget : Milan, Osorio
- Ecole : Roustand, Billeau, de Cazenove, Milan
- Travaux - appel d'offres : Milan, Gros, Burgos, de Cazenove
- Culture : Roustand, Pradeilles, Cabrit, Billeau
- Communication – associations : Ayme, Burgos, Chapon, Billeau
- Agriculture – artisanat : Roustand, Gros, Osorio
- Tourisme – environnement : Ayme, de Cazenove, Burgos, Chapon
- Action sociale : Pradeilles, Billeau, Cabrit, Osorio

b- Délégués

- Communauté de Communes Causses, Aigoual, Cévennes : Milan, Burgos
- Groupement d'Actions Locales (GAL) : Burgos
- Syndicat Mixte d'Electrification (SMDE) : Milan, Ayme. Suppléantes : Osorio, de Cazenove
- Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples (SIVOM) : Milan, Billeau
- Parc National des Cévennes (PNC) : Gros
- Club Glycines : Cabrit
- Conseil d'école : de Cazenove
- Syndicat Mixte d'Aménagement des Gardons (SMAGE) : Roustand, Milan
- Centre National d'Action Sociale (CNAS)/ interlocuteur du personnel communal : Burgos
- Défense : Burgos

c- Commissions extra-municipales participatives

Les élus de chaque commission municipale organisent les réunions des commissions participatives en invitant les citoyens inscrits aux commissions en question.

Les élus présentent aux citoyens les axes de travail et projets/actions en cours.

Les citoyens peuvent :

- participer aux projets municipaux,
- proposer des projets à intérêt collectif qui seront débattus dans cette commission et soumis au conseil municipal.



L'école

Le concept de « démocratie participative » paraît abstrait. Des mots qui font presque peur... Pourtant elle n'a pas attendu d'être à la mode pour se répandre à travers l'hexagone. La preuve par l'exemple.

***"J'aime rencontrer l'autre car il est différent et qu'il voit forcément le monde d'un autre point de vue. En me confrontant à sa façon de voir le monde, j'élargis mon champ de vision et je m'enrichis. Rencontrer l'autre c'est parfois difficile, déstabilisant, énervant... surtout lorsqu'il s'agit de prendre des décisions collectives."* extrait d'« Un Maire de famille » de Nicolas Debray.**

Vandoncourt (820 habitants, Doubs)

Nicolas Debray nous en avait parlé l'an passé dans sa conférence gesticulée construite autour de son expérience personnelle de Maire à **Etival-les Ronchaux**, le Haut Jura est depuis toujours un lieu d'expérimentation sociale. A l'autre bout du département, dans une petite commune rurale près du Territoire de Belfort mais appartenant à l'Agglomération très industrielle de Montbéliard, un projet politique a germé dès **1971** dans le village de **Vandoncourt**. Les utopies de 68 y croisèrent les témoignages de deux voyageurs inspirés par les conseils des sages malgaches. Dès lors, « *On fonctionne au consensus, pas à la majorité, comme à Mada !* »



Suite page 9

Facilitation convergente, une formation à la prise de décision collaborative

Levez la main ceux qui ne veulent plus passer ½ heure à trouver la date de la prochaine réunion, se taire par lassitude ou laisser les voix les plus sonores confisquer les décisions au sein de leur association, conseil municipal ou entreprise ?

Les 24 et 25 janvier derniers, 50 mains s'étaient levées, autrement dit 25 personnes, venues parfois de loin (St Ambroix, Montpellier, Sète, Ganges) pour suivre la formation à la prise de décision collaborative animée par Véronique Nicolas-McIntosh au foyer de Soudorgues.

Oui, il existe des méthodes d'animation de groupe qui permettent de faire converger les avis – même les plus éloignés - vers une solution acceptée par TOUS dans un temps relativement court. On en rêvait, nous l'avons appris.

Nous avons en effet découvert les 3 étapes de la « facilitation convergente » fortement inspirée de la CNV de Marshall Rosenberg :

- 1- Se mettre d'accord sur des critères ou besoins communs (ex : faire bon usage de son temps dans une atmosphère conviviale),
- 2- Formuler une proposition répondant aux plus de critères possibles (ex : on se réunit chaque 1^{er} mercredi du mois et une personne aura pour tâche de relayer les décisions à ceux/celles ne pouvant pas prendre part à la réunion ?),
- 3- Estimer le degré d'adhésion du groupe par des questions plus ou moins ouvertes (ex : qui quitterait le groupe si cette solution était choisie ? » ou « levez la main ceux qui sont partants à 100% ».

Cette méthode requiert la présence d'un animateur/trice, explicitement accepté-e par tous (ce rôle peut être tenu par plusieurs personnes au sein de la même réunion), ayant de bonnes compétences d'écoute et de reformulation, afin de passer d'une étape à une autre, si besoin de revenir en arrière, tant que des objections subsistent.

Grâce à des jeux de rôles très simples (trouver une date de réunion, répartir des tâches, définir l'aménagement d'un local associatif), nous avons pu pratiquer chacun à notre tour les rôles d'animateur ou « d'outsider » (en cherchant la bonne traduction de ce mot anglais).

Les retours des participants ont été très positifs. La formation leur a permis d'échanger sur le sens profond de leur engagement dans des projets associatifs ou citoyens : construire un sens commun sans renoncer à faire entendre sa voix (en silence pour gagner du temps).

Les participants ont d'ailleurs décidé de se retrouver régulièrement pour pratiquer ce qu'ils avaient appris ou intervenir comme animateur dans un groupe qui les inviterait. Une seconde session de formation est prévue les 9 et 10 septembre à Soudorgues ou à Montpellier.

Pour en savoir plus :

www.verenicolan.org

<http://efficientcollaboration.org/facilitation-training/>

La démocratie participative en France... – La démocratie participative en France...

Vandoncourt (suite)

La démocratie directe à la Vandoncoise, c'est :

- Un système de **conseils populaires** qui impliquent environ 60 personnes pour une réunion mensuelle dans,
- un **Conseil communal de 13 membres élus** (tous les résidents, français ou étrangers ont le droit de vote dès l'âge de 15 ans)
- un **Conseil des Jeunes**,
- un **Conseil des Anciens**,
- un **Conseil des Associations**.

Mais aussi **7 commissions** (sous contrôle des conseils), dont le rôle est de s'informer des besoins, d'élaborer des solutions et d'en suivre la réalisation : Scolaire, Budget, Technique, Développement Economique, Social, Fêtes et Cérémonies, Environnement.

Pour chaque projet, le devis final chiffré est présenté en Mairie pour validation des décisions des commissions par les élus. Si cette organisation tient depuis 40 ans, c'est parce qu'à Vandoncourt, on a su conserver les structures légales en façade (en 45 ans, seulement deux maires différents assurent le maintien du projet - avec près de 90 % des voix pour deux tiers de votants lors des dernières élections municipales). Mais également parce que les enfants participent à la mise en œuvre avec l'école et se voient impliqués dès leur plus jeune âge. Enfin, la Mairie n'est plus un simple bureau d'état civil, mais une vaste ruche où toutes les sources documentaires et le matériel (téléphone, photocopieuse, panneaux d'information) sont en **accès libre et gratuits**.

Les réalisations : première commune de France à mettre en place un **tri sélectif** dès 1985. Réalisation d'un **chauffage collectif** grâce à la maîtrise de tous les maillons de la filière bois locale.

Par ailleurs, la commune s'est toujours impliquée dans toutes les grandes luttes nationales depuis lors (Larzac, accueil des Boat people...). Tâche la plus difficile ? Le **remembrement**. Solution adoptée : s'échanger l'usage plutôt que la propriété.

A Vandoncourt, il y a autant de projets que d'habitants. **20 % de participation active** dans les conseils et commissions, **50 % dans les 28 associations de la commune**. Et pour solliciter la participation la plus large possible, ici on pratique à tout bout de champ le **référéndum**. « *Plus les avis divergent, plus le débat est riche !* ».

Spécificités et autres garde-fous « anti-pouvoir » :

- plusieurs personnes détiennent et transmettent l'**information (libre et transparente)**,
- toutes les critiques sont publiées**,
- il n'y a **aucun sujet tabou**,
- les courriers reçus par le Maire sont accessibles à toute l'équipe municipale.

Après les avoir d'abord traités de marginaux, de nombreux villages riverains de la communauté d'agglomération (28 communes) ont tenté de mettre en place des projets similaires sans jamais, eux, parvenir à dépasser la durée d'un mandat !

Trémargat (200 habitants, Côtes d'Armor)

Village du Kreiz Breizh (centre Bretagne) à l'agonie dans les années 70, Trémargat revit après l'installation depuis vingt ans de jeunes agriculteurs opposés au modèle intensif. En **1995**, les nouveaux arrivants remportent la mairie et mettent en place un projet participatif et écologiquement responsable. Dès lors, le village devient un laboratoire d'idées fonctionnant sur la participation tournante (le Maire n'a pas droit à plus d'un mandat). Le projet est reconduit depuis vingt ans sur la base d'un programme décidé en commun à l'issue de **quatre réunions publiques**. Les habitants sont impliqués dans les affaires de la commune à travers les **Comités consultatifs** qui suivent la mise en place du programme.



La démocratie participative en France... – La démocratie participative en France...

Trémargat (suite)

La commune fut la première en France à adhérer à **Enercoop** et a soutenu l'**installation de paysans** (aujourd'hui, la profession affiche « complet » sur le territoire communal). Le village a racheté un lieu pour créer un **café associatif** où on boit et mange bio et local, assiste à des lectures, concerts, projections ou soirées jeux. On s'y bouscule tous les vendredis soirs de l'année. Cette structure emploie deux salariés à mi-temps. Le village dispose aussi d'une **boutique de produits locaux**, bios et artisanaux, dont le chiffre d'affaires annuel avoisine les 80 000 euros. Enfin, l'école accueille aujourd'hui une trentaine d'enfants.

L'**aménagement du bourg** a été réalisé suite à un chantier participatif (un groupe espace vert, un groupe construction de bancs en bois). A un projet devisé à 120 000 € par un cabinet d'architecte se proposant de bétonner l'espace, les trémargois ont préféré l'aménagement en cœur de ville d'un théâtre de verdure. Les paysans ont amené leurs tracteurs et les charpentiers ont construit la pergola. Coût total : 12 000 €. Convivialité oblige, les chantiers participatifs se terminent souvent en soupe populaire au café du village... Enfin, la commune s'est occupée avec succès de la révision du PLU.

« ça ne se fait pas tout seul. Il y a des clashes, des désaccords, des débats interminables, des projets qui n'aboutissent pas, des gens qui ne participent pas. Mais dans l'ensemble, ça fonctionne. Car la plupart des gens vivent là, partagent un même état d'esprit et sont emportés par cette dynamique collective. Ça donne envie de s'impliquer à son tour... » (une élue et jeune agricultrice)

Tordères (180 habitants, Pyrénées-Orientales)



« J'ai été désignée comme mairesse, tout simplement parce que j'étais au chômage à l'époque et que j'avais donc plus de temps. Il faut aussi dire que je suis assez grande gueule... C'est aussi, et sans doute d'abord, parce que ce village me tient particulièrement à cœur. Enfant de néo-ruraux très pauvres et débarqués à Tordères en 1975, un village à l'époque déserté et qui nous a généreusement ouvert les bras. J'ai grandi ici et j'ai un profond attachement, presque viscéral, à Tordères. L'important étant que ça aurait pu être n'importe lequel d'entre nous. » **Maya Lesné**, Maire de Tordères.

Depuis les élections de 2008, un système de démocratie participative s'est mis en place. Il s'agit d'impliquer l'ensemble des habitants dans la gestion du village par le biais de **commissions populaires** extra-municipales (travaux, agro-environnement, affaires sociales, finances, urbanisme, etc.) ouvertes à tous les habitants et propriétaires terriens (enfants et adultes confondus).

Quatre axes primordiaux ont été développés dans le programme de l'équipe élue en 2008 :

- 1. Maintenir l'école** coûte que coûte, même si ça représente la moitié du budget (le quart de la population a moins de 18 ans !)
- 2. Maintenir les emplois municipaux** (secrétaire de mairie et employé polyvalent).
- 3. Entreprendre une grande réflexion sur l'urbanisme**, pour réagir à la forte pression foncière venant de Perpignan. En incluant la protection des zones agricoles et naturelles.
- 4. Continuer à bien vivre ensemble.**

« Jusqu'en 2014, les trois quarts des décisions fondamentales se prennent là, dans les commissions, qui se tiennent plus ou moins fréquemment. Les décisions ne sont pas actées si la participation est trop faible (en deçà de 5). Dans ce cas, elles sont mises en attente. »

Résultat, **30 réunions publiques en six ans** et jusqu'à 40 participants aux commissions (urbanisme, environnement).

*« Prenons l'exemple de la **Commission Travaux**, qui remporte un franc succès. Les habitants se réunissent par rue, ou par « quartier ». C'est à eux de lister les problèmes qu'ils rencontrent et d'envisager les solutions (par exemple, mettre du goudron ou de la terre battue...). Nous, au conseil municipal, on se contente de chercher le pognon et de voir si c'est jouable, en faisant faire des devis, en recueillant des avis d'experts. Ensuite, on présente ce dossier aux habitants, et c'est eux qui décident. Après tout, c'est leurs impôts, c'est à eux de trancher, et tous sont bien conscients des limites financières. »*

Tordère (suite)

Mais en cours de mandat, les choses se sont gâtées. Des propriétaires terriens (pour la plupart extérieurs à la commune mais possédant des terres sur la commune) ont souhaité participer aux commissions. Étant donné qu'ils payaient des impôts, ils souhaitaient pouvoir prendre la parole, au même titre que les habitants. Ce fut pour eux l'occasion de manifester leur mécontentement en matière d'urbanisme (ils souhaitaient que la constructibilité soit élargie à leurs terrains tandis que le reste des habitants ne souhaitaient plus que se développe l'urbanisation à outrance). Ils se sont mis à noyauter les commissions et à en faire des lieux de discorde et d'invective.

Depuis 2014, les commissions se réunissent beaucoup moins et l'équipe municipale aborde les grandes questions sous forme de questionnaires, voire même d'enquête publique (pour tout ce qui concerne l'urbanisme). *Par exemple, en 2015, 71 % de la population a participé à l'enquête pour l'extinction des éclairages publics* entre 1h et 5h du matin et 83% des participants ont souhaité que l'éclairage soit éteint.

«Le problème du système des commissions participatives est lié à l'usure de l'engagement. Une fois passée l'euphorie des débuts, la participation baisse. Il faut aller tous les jours chercher les habitants pour qu'ils participent, ce qui est plus fatigant que flatteur.»

A Tordères, chaque commission peut compter avec la participation des enfants et des ados qui le souhaitent. *« Au début, certains ont également redouté « l'attaque des balançoires », c'est-à-dire la participation des plus jeunes aux décisions municipales. Ce qui a poussé ces adultes à s'engager davantage... Et c'est un sacré exercice de transmettre l'information à la fois aux adultes et aux jeunes. Mais cette transmission nous semble primordiale : il faut que les mômes s'emparent de l'histoire de leur village. Même s'ils sont, par nature, un peu conservateurs... »*

En tout cas, rien que l'été dernier, on dénombre à Tordères plus d'une douzaine de manifestations (jeux, concerts, bals, fêtes, repas...) grâce au dynamisme de *Tordères en fête et des nombreuses associations. La fête du printemps*, « Alors on sème? », donne lieu à des échanges et des actions menées par les enfants avec la Grainothèque. Et de manière générale, ici, la population ne perd jamais une occasion de danser la Sardane - « *de danser tout court il me semble* » précise Maya Lesné, même si la danse traditionnelle figure en bonne place dans le bulletin municipal.

Enfin, la commune a aussi fait parler d'elle dans les grandes luttes locales : celle contre un projet éolien de grande taille et dont la production énergétique n'était pas réinjectée dans la commune. *« Ce que nous avons refusé, au-delà de la destruction paysagère des lieux, c'est le fait que ce soit les grosses communes qui nous l'imposent - la représentation territoriale au sein des intercommunalités étant assez inique. »* Et surtout dans le bras de fer contre la préfecture par rapport à un Plan de prévention Incendies qui aurait rendu la commune habitable uniquement aux gros salaires (du fait du haut coût des assurances en Zone Rouge). Une contestation qui réunira par la suite 52 communes !

« Je crois que ce qui paraît toujours le plus novateur à ceux qui découvrent notre fonctionnement, c'est la question de la participation, par le biais notamment des commissions populaires, pourtant c'est quelque chose qui se pratique souvent dans les petites communes rurales sans qu'on en fasse tout un plat. Ce n'est ni plus ni moins que la banale commission extra-municipale telle qu'elle est prévue par la loi. Ça n'est pas neuf et, quoique probablement hérité de la Révolution Française et de la Commune, ça n'est finalement pas si révolutionnaire que ça non plus. Je ne veux pas diminuer le boulot (de longue haleine) que nous avons entrepris ici mais je veux simplement que vous sachiez qu'il n'a rien d'extraordinaire et surtout qu'il évolue avec l'expérience et n'obéit à aucun dogmatisme. »

Le bulletin municipal trimestriel récapitule néanmoins sur une trentaine de pages l'état d'esprit général de cette commune un peu plus dynamique que les autres...

Deux questions à Maya Lesné :

-Quelle a été votre réalisation la plus importante ?

En termes financiers et patrimoniaux, la restauration de l'église qui s'était considérablement dégradée au fil des siècles (la population a un attachement particulier à ce lieu qui constitue à la fois un patrimoine historique d'importance et une salle très utilisée et très vivante, ouverte à tous dans un cadre culturel (concerts, spectacles, conférences, etc.).

En termes culturels, le développement d'activités pérennes et prisées par la population, comme la Bibli et sa grainothèque municipale, la Chorale Populaire de Tordères, les spectacles pour enfants, les concerts, etc., à la portée de tous grâce à la participation libre.

-Quel projet d'avenir vous tient le plus à cœur ?

Finaliser l'élaboration du PLU pour protéger le beau territoire sauvage de Tordères, en limitant le bétonnage et le mitage qui sont un des pires fléaux de ce département ultra-touristique. (les déclarations de Maya Lesné sont issues de l'interview parue sur le site d'Article 11 et des précisions qu'elle a souhaité nous apporter.)

Eoures (150 habitants, Hautes Alpes)

En **1986**, tous les habitants se réunissent pour une **consultation de 3 jours** à l'issue de laquelle sont posées les valeurs du village. Il est alors instauré les **réunions-villages** (tous les 1er lundis de chaque mois, puis à chaque fois qu'un habitant ou un élu en fait la demande). Quatre personnes sont essentielles à leur bon déroulement : un **secrétaire**, un **facilitateur de parole**, un **gardien du temps** et un **observateur** qui fait un retour en fin de réunion. Ces réunions débouchent sur des **actions menées par des volontaires**. Ces actions sont complétées par des **chantiers participatifs** auxquels participe la totalité du village.

>>>A Eoures, le cyber café est en libre accès 24h/24.

Saillans (1200 habitants, Drôme)

Après la présentation et l'atelier de formation à l'animation participative offert à Soudorgues par **Tristan Rechid** en août dernier, petit rappel du fonctionnement mis en place depuis la victoire de la liste collégiale aux élections de mars 2014. Il faut garder à l'esprit que les nouveaux élus n'avaient jamais assuré de fonctions municipales et que la commune n'entretenait aucune culture de la démocratie participative.

-**Un Conseil des sages** de 12 membres : en plus de la formation des animateurs de commissions, il s'occupe actuellement de réaliser un sondage sur le Pouvoir d'agir des citoyens autour du travail d'un chercheur, Clément Mabi. 200 personnes ont ainsi été sondées par des bénévoles.

- **8 commissions extra-municipales** où les projets sont **insufflés par les citoyens** en appliquant des méthodes d'animation débouchant sur des diagnostics partagés.

- autant de **Groupes Action Projet (GAP)** que nécessaire pour la mise en place.

Commissions :

- **Aménagement, Travaux, Sécurité.** (3 élus, 54 participants)

exemples de projets en cours ou réalisés : fleurissement, Salles communales, Aménagement urbain, Circulation et stationnement. Une réunion publique a eu lieu sur le thème de la rénovation de l'ancienne perception.

- **Associations, Sport, Loisirs, Culture, Patrimoine.**

- **Vivre longtemps au village, Santé, Social.**

- **Enfance, Jeunesse, Éducation.**

- **Économie et Production locale.**

- **Environnement, Énergie et Mobilité.** (2 élus, + 53 participants)

avec les **GAP** suivants :

- Relecture du Plan Local d'Urbanisme au regard des enjeux environnementaux.

- Extinction éclairage public.

- Rivière Drôme.

- Compost collectif.

- Valorisation du patrimoine naturel.

- Énergie .

- Achat groupé de vélos électriques.

- **Finances, Budget.**

- **Transparence, Information.** (ancien GAP devenu commission permanente car **elle est au cœur du projet.** 2 élus, 5 membres).

L'idée est de désacraliser le rôle du Maire. Tous les élus municipaux fonctionnent en **binômes** pour empêcher les dérives ou la mauvaise transmission de l'information. Le partage du pouvoir évite le découragement du à son appropriation par certains egos. Il est aussi suivi d'un **partage de l'indemnité entre tous** (150€/ élu).

Après presque deux ans de fonctionnement, il reste plus que jamais nécessaire d'avancer pas à pas, en respectant les énergies de chacun mais aussi le droit à la passivité ou l'absence d'envie démocratique, tout en luttant contre toute forme de corruption. Finalement, l'enjeu, c'est la démarche !

Le **taux de participation** est estimé à **25 %** (dont une moitié de natifs de la commune).



Saillans et le Plan Local d'Urbanisme

Tristan Rechid nous l'avait annoncé, le défi à venir pour la nouvelle mandature sera la consultation de tous les habitants dans le cadre de la révision du PLU. Devant l'ampleur de la tâche, la population et la Mairie ont choisi un bureau d'étude pour accoucher cette révision participative, composé de quatre structures iséro-dromoises : Architectes, Urbanistes, Paysagistes, mais aussi *Turbine à graine*, une structure spécialisée dans la participation des habitants. Ils vont donc accompagner la Mairie dans la rédaction des objectifs de révision (pourquoi) et des modalités de concertation de cette révision (comment).

Durée de la consultation en 2016 : 5 mois. Il a été décidé de plusieurs sessions publiques permettant à tous de s'exprimer :

23 et 24 avril : Ateliers du futur n°1 : Comment avez-vous envie d'habiter ?

21 et 22 mai : Quels paysages pour Saillans ?

2 juillet : Quels objectifs pour Saillans ? En soirée restitution finale.

En complément, deux soirées les 10 mai et 24 juin intitulées : Les documents du PLU.

Outils utilisés : cartes géantes, porteurs de parole, randonnées urbaines, enquêtes sensibles, arpentages de textes et tables thématiques.

Enfin, **tous les citoyens de Saillans et d'ailleurs peuvent suivre l'avancée de la consultation par les informations mises en ligne sur le site de la Mairie. Les habitants reçoivent également la newsletter et sont informés en temps réel par les panneaux prévus à cet effet.**

Brèves

>>> A **Aucelon** (49 habitants, Drôme), un projet de gîte communal a vu le jour à l'issue d'une réunion publique où a prévalu la volonté de redynamiser une commune victime de la désertification des campagnes comme de l'abondance de résidences secondaires.

>>> A **Tarnac** (312 habitants, Corrèze), les alternatives à la loi NOTRE sont débattues en **assemblées communales** et ce, afin de « **créer une culture de la discussion en assemblée où il peut y avoir plein de manières de s'exprimer.** » En 2016, il sera aussi créé à Tarnac le Tiers lieu « La ruche » (projet soutenu par la région Limousin) comprenant une salle de montage vidéo et son, une bibliothèque, un espace collaboratif de travail, un espace de formation et de services aux habitants.

>>> A **Bayonne** (64), la ville a mis en place une **commission extra-municipale** (consultative) comprenant 10 élus et 10 habitants âgés de 23 à 68 ans, tirés au sort sur les listes électorales pour une durée de deux ans, à raison d'une réunion par trimestre. Toutes les personnes tirées au sort ont accepté ce mandat.

>>> La **région Poitou-Charente** a fait appel à deux reprises à la démocratie participative :

-en 2008, **un jury citoyen a été chargé d'évaluer les actions de la Région** dans la lutte contre le réchauffement climatique et les gaz à effets de serre.

-Depuis 2005, lycéens, personnels, enseignants et parents d'élèves gèrent ensemble la totalité du **Budget participatif des lycées**, concernant les 93 établissements de la région.

>>> Depuis le vote du Conseil du 22 janvier 2015, **7 conseils de quartiers** ont été créés à **Montpellier**. Chaque conseil comprend :

-Un collège paritaire et majoritaire d'habitants, tirés au sort sur les listes électorales à raison d'un membre pour 1000 habitants, auxquels s'ajoutent deux membres tirés au sort sur la liste des électeurs de moins de 25 ans (et ce pour y garantir une meilleure représentation des jeunes). Ces personnes assurent un mandat de 3 ans (renouvelable 2 ans).

-Un collège « Associations et acteurs socio-professionnels du quartier », à raison d'un membre pour 4000 habitants, tirés au sort sur une liste de volontaires.

Ces conseils de quartier émettent un avis consultatif sur tous les projets portés par la Ville de Montpellier, mais peuvent aussi conduire leurs propres projets. Malheureusement, ils n'ont pour le moment qu'un budget de 2000 euros par conseil...



Retour sur 20 ans d'expérimentation démocratique à Grigny

(9000 habitants, Rhône)

En 1995, la municipalité élue en 1992 décide la création des **Conseils de Quartiers** (membres tirés au sort) et du **Conseil Municipal des Jeunes** (représentants élus par les collégiens pour un mandat de deux ans). Puis en 2004, c'est la création du service municipal « Démocratie participative » (3 employés à plein temps) complété en 2006 par la création du Conseil Associatif.

De 2005 à 2014, le **budget d'investissement** de la commune était décidé par l'ensemble de la population à l'issue d'un processus à long terme étalé sur 11 mois. Tout le monde pouvait faire des propositions sur le site Demopart, en répondant au questionnaire, par courrier libre ou en s'adressant aux conseils (quartiers, jeunes, conseil des associations) triées par les instances participatives en fonction de plusieurs critères (intérêt général, pertinence, urgence...). Chaque projet était étudié et budgétisé par les services techniques qui pouvaient aussi proposer à leur tour des alternatives. Les projets étaient analysés par le groupe de travail « Budget participatif et finances locales » avant d'être soumis individuellement au vote à l'ensemble des membres des instances **ainsi qu'à tout citoyen en ayant fait la demande (y compris les mineurs et étrangers, sauf par contre les élus ou employés municipaux, exclus d'office du vote)**, qui pouvaient alors les accepter, les refuser ou apporter des éléments supplémentaires. La dernière phase était le « Retour sur expérience » ouvert aux habitants comme aux partenaires extérieurs où se faisait le bilan du budget participatif écoulé. Enfin, **un rapport très complet était remis à tous les habitants** (quel projet, proposé, voté et mis en œuvre par qui ? Comment ? Combien ? Quand?).

De 2006 à 2008, **100 % des décisions participatives ont été validées par les élus**. Ainsi ont été mis en place un certain nombre d'équipements publics, dont un centre de santé ou un espace multi-sports. Les premières années, **10 %** de la population participait à la première phase pour 4 % lors du vote final. Au départ, seul un quart du budget d'investissement était laissé au participatif pour **100 %** les dernières années. En outre, tous les conseils étaient filmés et mis en ligne par l'association Vivé (télé locale participative).

>>>Malgré le soutien de la Région, des observatoires et réseaux locaux et un grand nombre d'études parues sur la gestion de la ville, il semble que le poids du Maire, René Balme, ait été là aussi très contesté. Aux municipales de 2014, Xavier Odot remporte la Mairie et met aussitôt fin au processus, un grand nombre de compétences étant transférées à la Communauté d'Agglomération.

Il ne s'agit ici que d'exemples (voire de bourgeois) où la Mairie défend, ou pour le moins promeut, la démocratie participative. Il faut aussi compter avec les nombreux projets citoyens portés par les associations ou groupes polymorphes qui composent aujourd'hui la société civile. Pour autant, ces villes et villages sont encore loin d'être paradisiaques, leurs initiatives n'étant évidemment pas exemptes de critiques. Mais au moins, elles leurs appartiennent et ne demandent qu'à s'améliorer...

Pour aller plus loin : infos, bibliographie

Le site du Collectif de transition démocratique sur <http://democratieouverte.org/>

- Christophe WAGNY : « A Vandonnecourt, c'est tous les jours dimanche », éditions Syros.
- Jean-François AUPETITGENDRE : *La Commune libre de Saint-Martin – Une expérience communale du XXI^{ème} siècle*, [Les Éditions Libertaires](#).
- Marie Hélène BACQUE : L'empowerment, une pratique émancipatrice. Ed. La Découverte.
- Yves SAINT-OMER : Les budgets participatifs en Europe. Ed. la Découverte.
- Patrick NORRYNBERG : « Faire la ville autrement ». Ed. Yves MICHEL (Eourres)
- Yvan MALTCHIEFF : « Les nouveaux collectifs citoyens ».Ed. Yves MICHEL (Eourres)
- Thierry BRUGUIN : « Etre humain en système capitaliste ? » *L'impact psychologique du néolibéralisme*. Ed. Yves MICHEL (Eourres)
- Jonathan DAWSON : « Les Ecovillages », *Laboratoires de modes de vie éco-responsables*. Ed. Yves MICHEL
- Armand FARRACHI : « Les poules préfèrent les cages ». Bien-être industriel et dictature technologique. Ed. Yves MICHEL
- Ysabelle FREMEAUX et John JORDAN : « Les sentiers de l'utopie ». Ed. La Découverte/Poche.
- Ouvrage collectif : « *Ecologie, spiritualité : la rencontre* ». Des sages visionnaires au chevet de la planète. Ed. Yves MICHEL.

En vidéo : le « Contre Jité de Camille Case » consacré à Grigny <https://www.youtube.com/watch?v=WNLQzbnTiRw>

Interview de Norbert CHAUTARD (Terre de Mauripe)

présent aux journées « Curieuses démocraties » à Saillans en septembre dernier

Soudorgues Dynamique : Quelle a été ta première impression à l'arrivée ?

En fait, je suis arrivé à Saillans trois semaines avant ces rencontres. Mon premier contact avec la population locale a été avec le serveur du café, qui râlait contre la Mairie et en bordelais d'origine, trouvait que Juppé c'était quand même beaucoup mieux ! Puis je suis tombé sur une libraire qui m'a raconté en détails de quelle manière a été mené le projet « Bacs à fleurs », qui a joué un vrai rôle de détonateur au sein de la commune de Saillans. C'est-à-dire la décision et la réalisation par un petit nombre de citoyens de l'implantation, du choix de la forme, de la couleur des bacs comme des espèces plantées, en quelques réunions de commissions au vu et su de tous. Au final, ce sont 10 ou 15 personnes qui l'ont mené à bien. Résultat positif puisque d'autres habitants s'en sentant exclus, se sont précipités à d'autres réunions pour donner leur avis...

SD : Huit mois plus tard, qu'est-ce qu'il te reste de ces rencontres ?

Le terme d'**Isonomie** ! Dans la démocratie athénienne, c'est l'**égale possibilité pour chaque citoyen d'influencer la décision**. Ce qui est différent de « On est tous égaux, on participe ». Aujourd'hui le sens même du mot s'est perdu en devenant « égaux en droits » ou « égaux devant la loi ». C'est là où l'Information devient le plus important... A Saillans en général, ils se sont donnés les moyens pour que tout le monde soit à égalité devant l'Information. Ce qui pose aussi à chacun une nouvelle question, soit quelle est ma responsabilité dans le fait de ne pas avoir l'information nécessaire pour prendre la décision ?

SD : Au niveau de la gestion des villes et villages, quelle est l'idée qui t'a paru la plus novatrice ou au moins pertinente ?

Peut-être l'idée de partir de petites choses plutôt que de foncer vers les « grands travaux » comme le PLU. De petites initiatives comme la « boîte à tracas »... L'enjeu étant la démarche participative.

SD : As-tu entendu parler de communes ayant en cours des projets participatifs ou des initiatives citoyennes ?

Oui, surtout par les rencontres comme celle d'Yves Michel, éditeur et ancien élu d'Ourres (05) ou aussi celle de Philippe Clément, ancien Maire dans l'orléanais, qui lui, avait imposé un système participatif mais pyramidal ! D'ailleurs, les projets les plus « célèbres » ont été largement critiqués, notamment celui du « village aux 600 maires », Vandoncourt, avec ce que l'intervenant appelait la « saga de Jean-Pierre Maillard-Salin », ce proche du PSU qui est resté à la tête de la Mairie pendant de longues années et qui apparaissait un peu trop à tous les étages pour faire avancer le projet. Son successeur doit aujourd'hui composer avec le raz de marée du FN (184 voix sur la commune au second tour des régionales...) sur la région. Même son de cloche du côté du célèbre village andalou autogéré, Marinalada, qui a lui aussi du mal à rompre l'isolement avec ses voisins et où le maire semble encore omniprésent.

SD : et qu'est-ce qu'un village comme Soudorgues pourrait donc apporter selon toi à ces débats ?

Déjà une réflexion sur l'importance des meneurs - ou plutôt des « tuteurs », dans le sens jardinier du terme - dans l'échec ou la réussite des actions... Comment faire pour qu'un groupe d'élus ne soit pas seul à décider et que l'ensemble des citoyens aient l'envie de s'impliquer dans la vie municipale ? Si on hérite d'un leader plus dirigiste, à quel moment du processus faut-il qu'il intervienne ? D'autant que comme ils disent à Saillans, « on plante pour plus tard... ça peut s'arrêter demain... mais ça reprendra ailleurs... ».





Chantier participatif ateliers des Cadenèdes



Chantier participatif four banal



Première cuisson...



Fête Terre de Mauripe



Phytoépuration



Le Bon repos, logements sociaux



Le Bon repos

Edition du bulletin

Pour recevoir votre bulletin en format pdf en remplacement du format papier, merci de nous envoyer un courriel à l'adresse suivante : soudorgues@free.fr